

moyens susceptibles d'améliorer le sort des personnes atteintes de ce terrible mal.

L'honorable député n'ignore pas que le domaine de l'arthrite ne présente pas les mêmes occasions d'effectuer des recherches pures que celui du cancer. Je formule ces observations en toute humilité, car je ne suis pas médecin. En ce qui concerne l'arthrite, les recherches doivent s'accompagner d'études cliniques et de traitements, tandis que pour ce qui est du cancer bien qu'il faille attaquer le problème au point de vue clinique et préventif, peut-être en trouvera-t-on la solution,—et je dis "peut-être",—dans le domaine des recherches fondamentales.

Je saisis la première occasion de faire part à la Chambre des mesures qu'on a prises en vue de maîtriser l'un des plus mortels ennemis de l'homme, le cancer. Peu de temps après avoir pris la direction de ce ministère j'ai constaté que mon prédécesseur et mes fonctionnaires avaient sérieusement étudié la question du cancer à laquelle je m'intéresse tant. Il y a eu de temps à autre des discussions sur ce sujet à la Chambre et les honorables députés se rappelleront qu'un de nos anciens collègues qui occupait un siège tout près de celui qu'occupe maintenant l'honorable représentant de Témiscouata (M. Pouliot) est mort victime du cancer. On ne saurait oublier les appels émouvants qu'il a adressés à la Chambre et à la nation. Je dois avouer qu'en devenant ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, j'ai résolu de consacrer toutes mes énergies à la lutte contre le cancer. J'ai voulu qu'on cherche un moyen de mettre les instruments de guerre à la disposition des savants qui se spécialisent dans les recherches et d'autres qui pourraient aider à enrayer cette maladie. J'ai constaté que mon prédécesseur m'avait fort devancé parce qu'on avait déjà pris des mesures en vue de coordonner les moyens de lutte contre le cancer au Canada.

En examinant certaines statistiques, dont l'honorable député a relevé un certain nombre ce soir, j'ai appris que pendant la guerre 35,000 de nos jeunes gens étaient morts pour nous assurer un mode de vie convenable et la liberté, et que durant cette même période 80,000 Canadiens avaient succombé au cancer. Je citerai la statistique suivante:

Morts attribuables au cancer

1921	6,153
1925	7,153
1931	9,578
1935	11,156
1940	13,322
1945	14,450

Je dis donc à la Chambre que ce problème doit retenir toute notre attention. Des cir-

constances atténuantes méritent d'être notées quant à cette mortalité accrue. L'accroissement est attribuable à deux facteurs certains. En premier lieu, la population du Canada a augmenté et, en second lieu, la proportion des personnes plus âgées dans la population canadienne s'est accrue. Même alors, le taux de la mortalité par cancer semble avoir augmenté d'environ 9 p. 100. Si cette tendance persiste—et la tendance que j'ai observée s'applique non seulement au Canada mais à tous les pays du monde—et si aucun élément étranger, par exemple, l'immigration ou d'autres facteurs inconnus, ne viennent influer sur les résultats, on peut compter que d'ici l'année 1960, environ 220,000 de nos concitoyens succomberont au cancer. Si la mortalité se maintient au niveau qu'accuse la statistique, 15,000 Canadiens mourront cette année de cette redoutable maladie. D'aucuns qui déplorent ces chiffres préféreraient que nous les taisions. Ce n'est pas mon avis et ce n'est pas non plus celui du Gouvernement. Nous devons plutôt croyons-nous, envisager bien franchement la situation et chercher à y remédier.

Qu'allions-nous faire? Le premier jour de mon arrivée, je réunis mes fonctionnaires pour discuter cette question. Je me mis à leur disposition et sollicitai leur avis éclairé. Or m'informa alors de certains des projets que mon prédécesseur avait en vue. Un de ces projets consistait à reconnaître qu'en certaines régions du pays il se fait aujourd'hui beaucoup de travaux sur le cancer, à reconnaître qu'en Ontario, en Saskatchewan, dans presque toutes les provinces, il se fait de très importants travaux cliniques, éducatifs et, à un degré moindre, des recherches. Il y a des centres, surtout en Ontario, où l'on poursuit d'importantes recherches.

Il ne nous est pas du tout venu à l'idée que ces efforts localisés à la recherche d'un remède n'étaient pas dignes d'encouragement; ce n'est pas ce qu'a pensé le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social lorsqu'il proposait à tous les gouvernements provinciaux, aux représentants de la division médicale du Conseil national des recherches scientifiques, à la Commission contre le cancer de la Saskatchewan, à la Société canadienne contre le cancer, à l'Association médicale du Canada, à l'Association canadienne d'hygiène publique, à la Fondation ontarienne pour le traitement et les recherches, à l'Institut manitobain pour le soulagement du cancer et les recherches sur le cancer, à la Fondation anticancéreuse de Colombie-Britannique, aux facultés de médecine des universités. On a suggéré à tous les organismes d'envoyer leurs experts à la conférence convoquée pour les 27 et 28 janvier ici, à Ottawa.